

Mobilités résidentielles et dynamique démographique dans le périurbain bourguignon

Gaimard Maryse,
Université de Bourgogne-Franche-Comté,
Centre Georges Chevrier UMR CNRS 7366
maryse.gaimard@u-bourgogne.fr

Gateau Matthieu,
Université de Bourgogne-Franche-Comté,
Centre Georges Chevrier UMR CNRS 7366
CESAER (UMR 1041 INRA/AgroSup Dijon).
matthieu.gateau@u-bourgogne.fr

La Bourgogne est un territoire rural marqué par la présence de neuf grands pôles urbains¹ inégalement répartis dans ses quatre départements (Yonne, Côte d'Or, Nièvre et Saône et Loire). Si ces pôles sont des lieux attractifs, en concentrant les emplois, les services et autres aménités urbaines, ils connaissent cependant une faible dynamique démographique tandis que les zones les plus rurales et les plus reculées, parfois même isolées (comme la Nièvre ou le Morvan), sont directement menacées de dépeuplement. Nonobstant, certains territoires dits « intermédiaires », les espaces périurbains, connaissent eux une croissance qui ne se dément pas depuis plus de trente ans. Fruit de l'étalement urbain (l'espace urbain, entre 1999 et 2008, a augmenté de 39 % au niveau national et de 30 % en Bourgogne), les communes et les espaces périurbains² s'inscrivent donc dans une dynamique de croissance. Ils attirent en particulier des jeunes couples ayant un projet domestique ou des familles avec des enfants en

¹ Les grands pôles urbains comptent plus de 10 000 emplois.

² En raison des difficultés et des débats importants concernant la notion de « périurbain », nous nous référons ici à la définition proposée par l'INSEE et à laquelle correspondent toutes les communes qui ont fait l'objet de nos enquêtes. Les communes périurbaines sont les communes « des couronnes périurbaines et des communes multipolarisées des grandes aires urbaines », c'est-à-dire celles « dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles (INSEE, 2016).

bas âge qui viennent y débiter leur trajectoire résidentielle qui se caractérise souvent par une mobilité depuis les zones urbanisées vers ces territoires que certains qualifient de « tiers espaces » (Vanier, 2000). De fait, ces habitants et ces trajectoires de mobilité résidentielle contribuent largement au dynamisme démographique de ces espaces et la structure de la population se trouve donc modifiée sous l'effet de ces arrivées.

Ces phénomènes seront abordés sous une approche essentiellement sociologique. Cette communication débutera par une présentation du contexte démographique et socio-économique du territoire bourguignon³ avant de proposer un essai de typologie des mobilités résidentielles dans les espaces périurbains locaux. Il s'agit *in fine* de mettre au jour qu'au-delà des difficultés qu'éprouve un territoire rural et vieillissant pour demeurer attractif, renouveler sa population et s'adapter au vieillissement, certaines espaces peuvent contribuer à, si ce n'est inverser la tendance, du moins le redynamiser.

Ce travail s'appuie sur les données des recensements de la population de l'INSEE pour le volet quantitatif et, pour le volet qualitatif, sur deux enquêtes de terrain au cours desquelles près de 60 entretiens semi directifs ont été réalisés⁴.

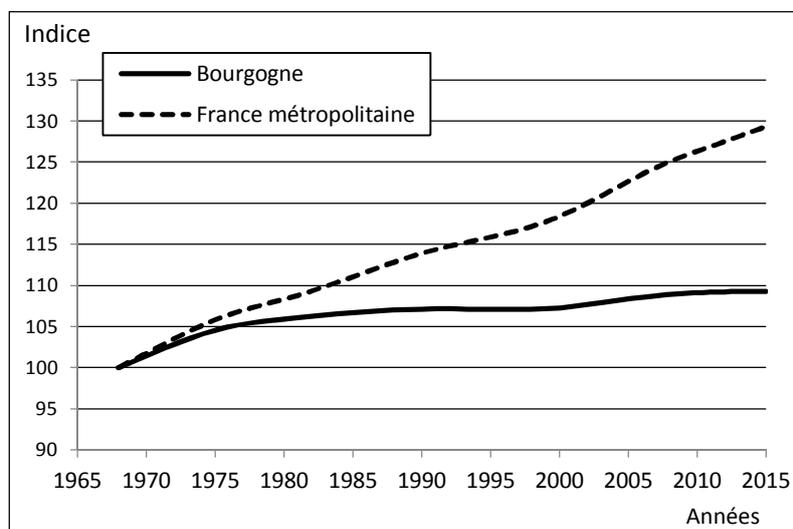
I. Contexte démographique et socio-économique de la région Bourgogne

La région Bourgogne, à forte dominante rurale, compte 1 642 734 habitants représentant près de 2,6 % de la population française pour 5,8 % du territoire national. La densité de population y est bien inférieure à la moyenne nationale (52 hab./km² contre 117). La population, très inégalement répartie sur le territoire régional, se caractérise par son vieillissement et une faible dynamique démographique. Depuis 1968, la population bourguignonne a augmenté de 9 % alors que la population française a crû de 29 % (figure 1).

³ En raison des sources sur lesquelles s'appuie ce travail (présentées ci-après) et de la disponibilité des données, notre propos se restreint volontairement à l'ancienne région Bourgogne, la Franche-Comté n'étant pas ici concernée.

⁴ La première enquête, réalisée entre 2012 et 2015 en partenariat avec la MSH de Dijon, la DREAL, le Conseil Régional de Bourgogne et l'Ademe, a donné lieu à la production d'un rapport de recherche, Gateau M. et Jégou A. (dir.), *Formes et enjeux de la densification : vers un aménagement durable des territoires bourguignons*, Dijon, MSH, 154 p. La seconde, en cours, porte sur les habitants et les pavillonnaires des espaces périurbains de la région dijonnaise.

Figure 1 : Évolution comparée des populations bourguignonne et de France métropolitaine (1968-2015)



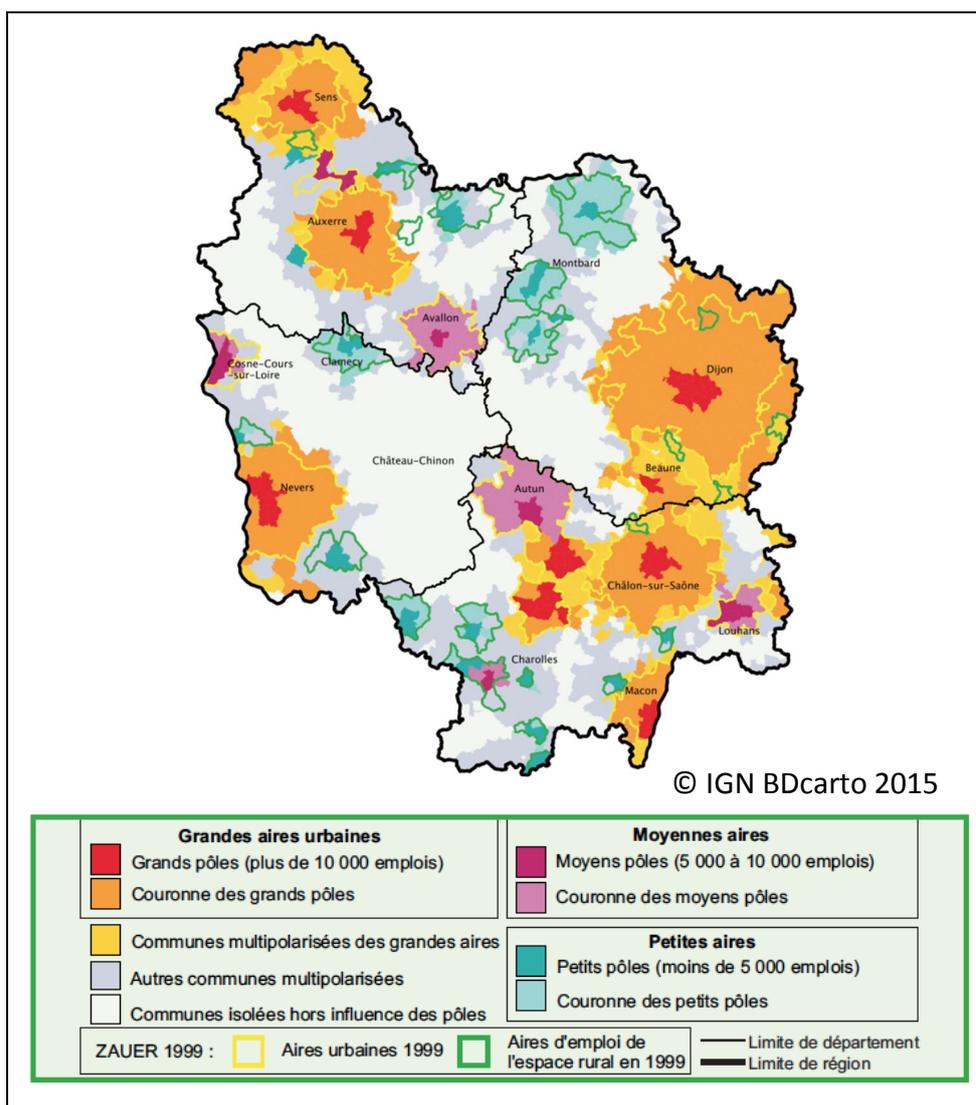
(Source : INSEE, recensements de la population)

1. Une dynamique démographique différenciée à l'avantage des espaces périurbains

Entre 2007 et 2012, la population de la région a augmenté de 0,4 % correspondant à une variation annuelle de 0,09 % (contre 0,51 % en France). Cette évolution masque des situations contrastées entre des territoires attractifs et des espaces en décroissance démographique.

La dynamique démographique régionale est façonnée par le maillage urbain qui concentre la population et les emplois. Ces pôles se trouvent à proximité de l'axe de France (Sens, Auxerre), dans le prolongement de l'axe rhodanien (Dijon, Beaune, Chalon, Mâcon) ou, enfin, à l'ouest de celui-ci dans des bassins industriels historiques (Montceau-les-Mines, Le Creusot). La ville de Nevers, située à la frontière de la région Centre, fait figure d'exception et demeure particulièrement isolée, en sus d'être mal desservie et donc peu accessible. La présence en Bourgogne d'infrastructures ferroviaires et autoroutières majeures (A6, A5, ligne de TGV Paris-Lyon-Marseille et Grand-Est, etc., cf. carte en annexe) explique aussi le relatif dynamisme de ces pôles tout comme leur concentration autour de ces mêmes infrastructures.

Figure 2 : Le maillage urbain de la Bourgogne

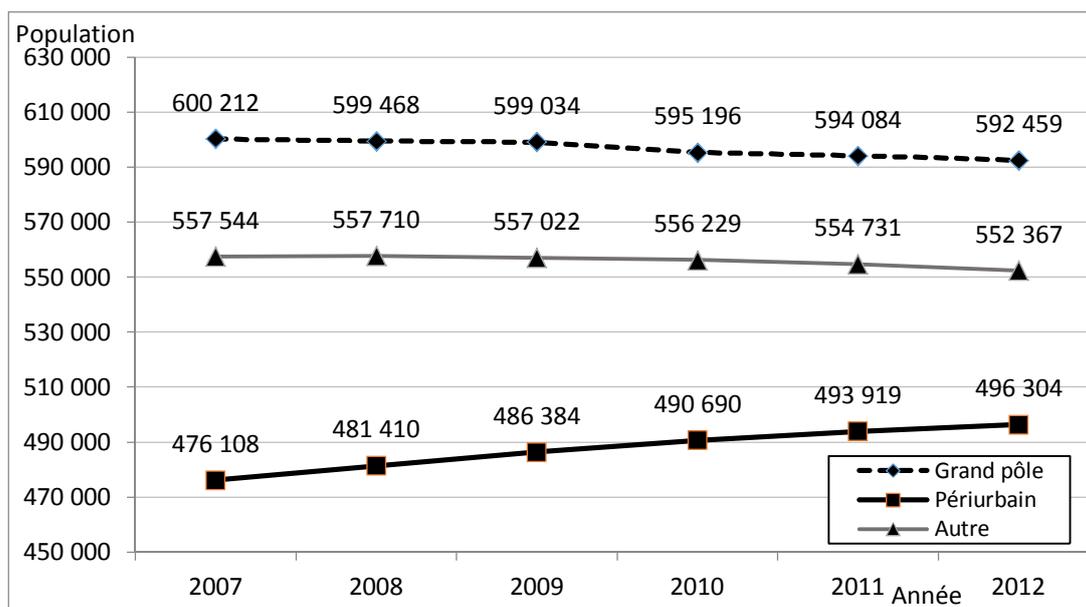


(Source : données INSEE)⁵

Les espaces périurbains qui concentrent 30,24 % de la population régionale ont vu leur population croître de 37 % depuis 1999 (soit près de 129 000 personnes supplémentaires) et d'environ 4 % sur la période 2007-2012, soit 0,83 % par an en moyenne. Dans le même temps (2007-2012), les grands pôles urbains et les autres espaces ont perdu respectivement et 1,3 % 0,9 % de leurs habitants (soit respectivement - 0,26 % et - 0,2 % par an) (figure 3). Les augmentations les plus manifestes ont lieu autour de Dijon et de Chalon-sur-Saône suite à la progression de la périurbanisation. Autour des villes situées dans l'Yonne et au Sud de la région, les populations s'installent par desserrement de la région parisienne et lyonnaise.

⁵ Cartes réalisées à partir des données INSEE par D. Valageas, ingénieur d'études au Centre Georges Chevrier (UMR CNRS 7366), Université de Bourgogne-Franche-Comté.

Figure 3 : Évolution de la population bourguignonne par catégorie d'aire (2007-2012)



(Source : INSEE, recensements de la population)

Cette polarisation et cette inégale répartition sont également, et dans une large mesure, conditionnées par la situation de l'emploi régional et de la répartition de la population active (72,6 % de la population régionale) : la Bourgogne reste une région à fort ancrage agricole. Ainsi la surface agricole utile (SAU) consomme 59 % du territoire bourguignon (Agreste Bourgogne, 2013) même si le secteur agricole, toutes professions confondues, n'emploie en 2012 « que » 5,2 % de la population active. En outre, l'industrie, autre grand secteur employeur en région, connaît une situation très complexe : elle y est en net recul depuis 2005 et ne représente plus que 15,7 % de l'emploi ; d'après l'INSEE la contraction des emplois salariés industriels est d'ailleurs bien plus marquée en Bourgogne qu'au niveau national (INSEE, 2015a). À titre indicatif, la Bourgogne a perdu 24 700 emplois entre 2008 et 2012, dont 13 800 dans l'industrie (INSEE, 2013), ce que confirment d'ailleurs les chiffres, en hausse constante, du chômage (9,1% des actifs en 2015 contre 7,5 en 2005). Même les pôles industriels situés notamment en Saône-et-Loire à proximité de la région lyonnaise, qui ont longtemps résisté aux effets de la crise économique, sont désormais marqués par un recul de l'activité et des pertes d'emplois massives qui caractérisaient, depuis des années, des zones en déperdition comme le secteur de Nevers, d'Autun ou encore de Châtillon.

Ajoutons que la fonction publique demeure un employeur de première importance avec 21 % du total de l'emploi tandis que les commerces, transports et autres services

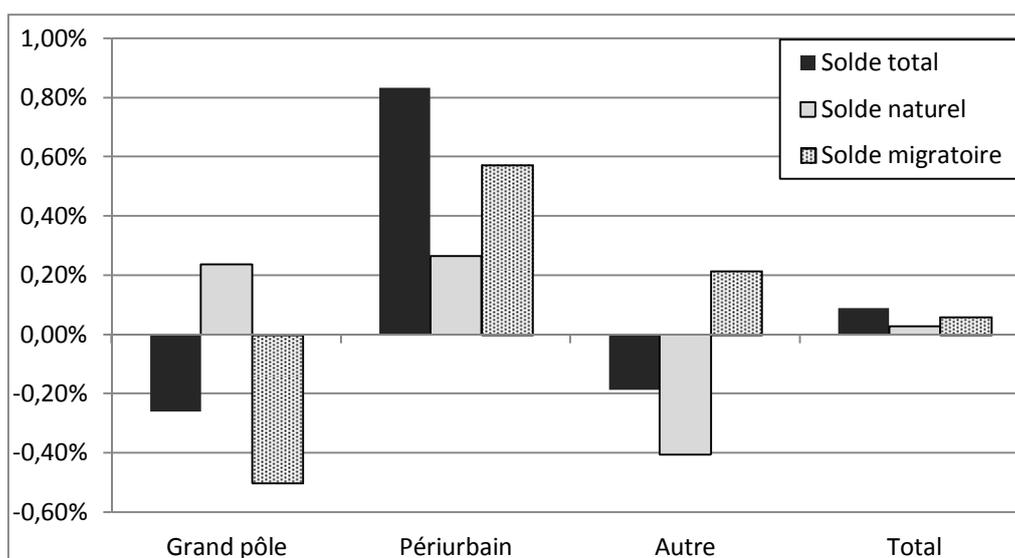
concernent 32, 3% des emplois, là aussi concentrés dans ou à proximité des pôles urbains. Enfin, pour clore ce panorama non exhaustif de la situation de l'emploi régionale, il faut signaler que le tourisme, sans être un secteur clef est néanmoins important pour la Bourgogne puisqu'il représente 6,1 % du PIB régional en 2012 et concerne 28 300 emplois.

Ces quelques données structurelles permettent en partie de comprendre les spécificités locales en matière de répartition de la population qui, on l'a vu reste concentrée autour des pôles urbains qui centralisent les emplois, notamment tertiaires. Malgré cela, il existe des espaces qui, à l'inverse des territoires industriels en crise ou des zones rurales isolées, affichent une croissance plutôt soutenue, les territoires périurbains.

2. L'attractivité des territoires périurbains

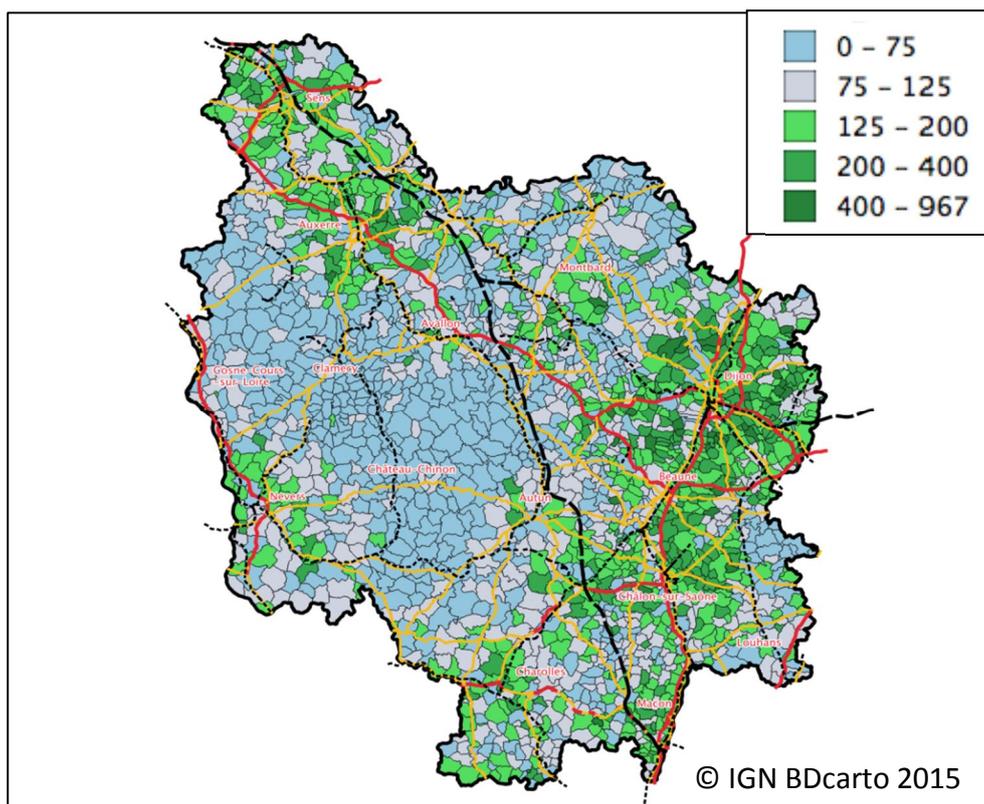
La croissance démographique de ces espaces périurbains s'explique d'abord par leur attractivité, le solde migratoire représentant près de 70 % de la croissance (figure 4). Le solde naturel excédentaire dans ces espaces participe également à la dynamique démographique en raison de l'installation de jeunes couples (figure 5).

Figure 4 : Composantes de la croissance démographique selon la catégorie d'aire (2007-2012) (Taux de variation annuel)



(Source : INSEE)

Figure 5 : Pourcentage des naissances par rapport au décès (2004-2014)



(Source : données INSEE)

Les migrations vers les espaces périurbains suivent des stratégies et des pratiques résidentielles dans lesquelles l'accession à la propriété, souvent pavillonnaire, reste une norme ou un idéal qui participe d'un sentiment « *d'estime et de respectabilité sociale* » (Girard et Rivière, 2012). D'une manière générale, les jeunes couples avec enfants (ou en projet) comme les primo-accédants, qui sont souvent les mêmes, y sont particulièrement représentés et élisent domicile dans les quartiers ou lotissements pavillonnaires qui se multiplient un peu partout (Lambert, 2015). À cet égard, la Bourgogne ne fait pas exception et connaît elle aussi une importante dynamique de périurbanisation et d'étalement urbain qui participent de la transformation du paysage territorial comme de la répartition de la population locale (INSEE, 2011).

Les membres des classes populaires en ascension sociale ou ceux des classes moyennes voire moyennes-supérieures (Cartier *et al.*, 2008 ; Gateau, 2016a) sont nombreux à venir s'établir dans les zones périurbaines : ils y trouvent le cadre environnemental et les conditions « idéales » pour concrétiser un projet immobilier économiquement accessible qui

s'articule bien souvent à une position particulière dans le cycle de vie, au cœur de laquelle figure la constitution d'une famille (Gateau, 2016b). Qu'il s'agisse d'une première étape, transitoire, dans un parcours résidentiel ou *a contrario* d'un investissement pensé dans la durée lorsque sont réunies les conditions d'un ancrage territorial local, la résidentialisation dans les territoires périurbains ne saurait donc être considérée uniquement comme un choix par contrainte voire même comme forme une relégation sociale, culturelle ou encore spatiale systématique. Il existe même des situations d'autochtonie très marquées et des trajectoires caractérisées par une forme d'immobilité et/ou par la mobilité circulaire (Lévy, 2003) à entendre comme une stratégie résidentielle permettant de fixer ses attaches et de conforter un entre-soi constitué sur des repères familiaux, affectifs, relationnels ou encore professionnels indépassables.

Cette forte attractivité des espaces périurbains a des répercussions sur la structure par âge de la population de ces territoires.

3. Une population plus jeune dans les espaces périurbains

La population bourguignonne apparaît, dans son ensemble, plus vieillie que la population nationale : les jeunes de moins de 20 ans représentent 25 % de la population (contre 30 % en France) et les personnes de 60 ans ou plus 28 % (24 % à l'échelon national).

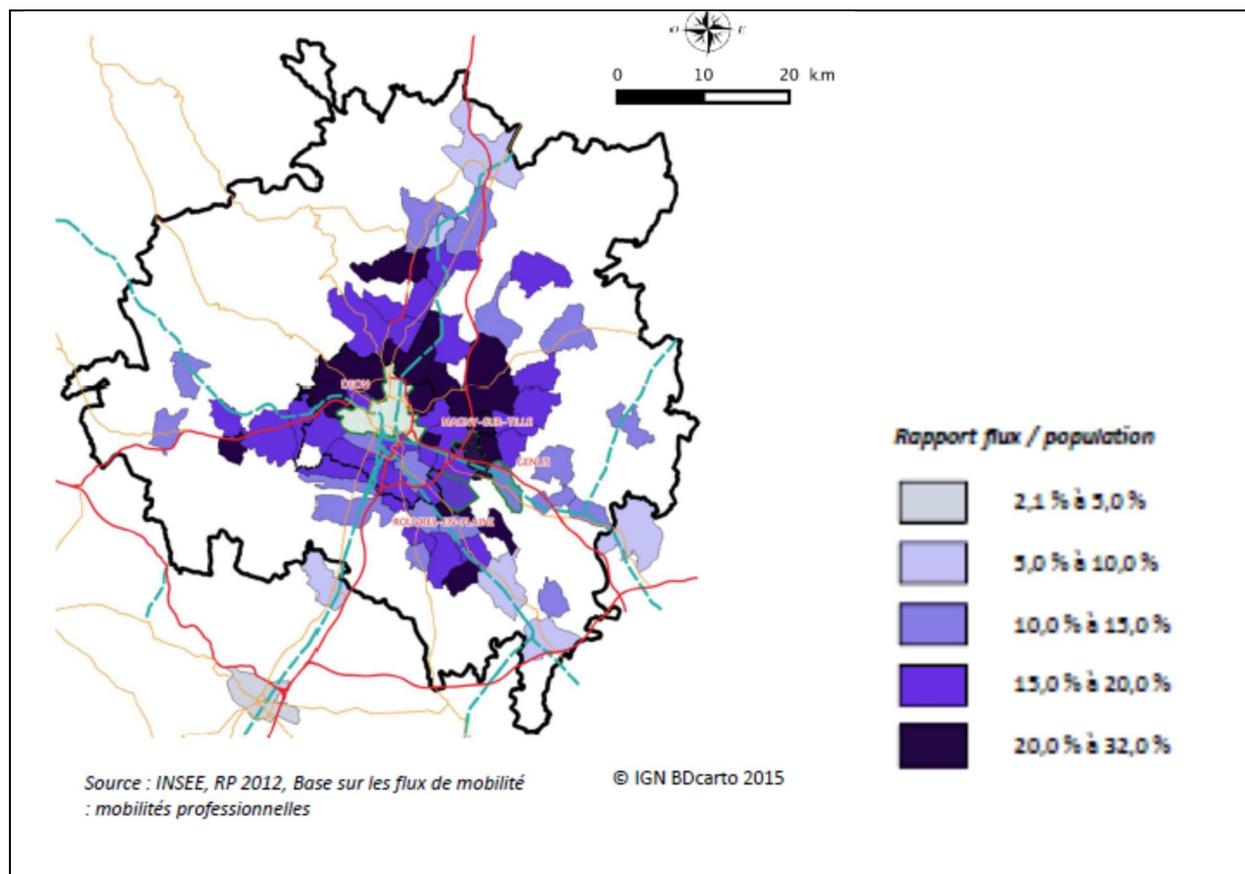
Alors que les communes rurales se caractérisent par une plus grande proportion de personnes âgées (33 % de 60 ans ou plus) et les grands pôles par la jeunesse de la population, les espaces périurbains regroupent proportionnellement plus d'adultes de 40-49 ans et d'enfants de moins de 15 ans. Ces derniers sont aussi les moins vieillissants (tableau 1).

Tableau 1 : Répartition en % par groupes d'âges de la population selon l'aire géographique (Recensement de 2012)

	0-14	15-24	25-39	40-59	60+	Total
Grand pôle	15,72	14,16	18,21	25,37	26,54	100
Périurbain	19,65	9,59	17,14	29,19	24,43	100
Autre	15,67	8,83	14,62	27,48	33,40	100
Total	16,89	10,98	16,68	27,24	28,21	100

L'étalement urbain de la région Bourgogne avec la croissance démographique des aires périurbaines contribuent à l'intensification des déplacements domicile-travail. Plus de la moitié de la population régionale travaille dans une autre commune du département que celle où elle réside (Exemple de la Côte d'Or figure 6 ci-dessous).

Figure 6 : Déplacements domicile-travail dans les communes périurbaines de Dijon



(Source : données INSEE)

Ces mobilités quotidiennes vers les pôles plus urbanisés et leurs périphéries transforment les habitants concernés en « pendulaires » qui se déplacent donc pour des raisons directement liées à la localisation des emplois (Dodier, 2012). Dans les communes périurbaines investiguées, la quasi-totalité des enquêtés actifs effectue journalièrement une distance (aller-retour) comprise entre 40 à 80 kilomètres en moyenne⁶. En ces termes, la pendularité permet donc « le maintien d'une activité professionnelle » (Vincent-Geslin, 2012)

⁶ Aller-retour, à l'exception, des commerçants ou professions libérales rencontrés. Notons qu'aucun enquêté ne migre quotidiennement en direction d'autres pôles d'emplois régionaux, par exemple Besançon et la Franche-Comté.

et apparaît comme une forme de mobilité indispensable à la vie moderne dès lors qu'elle est active et non citadine. Sur cette base, il va donc de soi que si les espaces périurbains contribuent au dynamisme démographique, il n'en va pas nécessairement de même concernant l'économie puisque ses habitants sont très nombreux à centraliser leurs pratiques de consommation dans les pôles urbanisés dans lesquels ils travaillent et où ils peuvent également se rendre les weekends, souvent en famille.

Cette population implantée dans les territoires périurbains, *a fortiori* dans le périurbain lointain, peut devenir captive lorsqu'elle vieillit (Rougé, 2009) et éprouver des difficultés lorsque les problématiques liées à l'avancement en âge se font sentir : perte d'autonomie, gênes pour se maintenir à domicile, diminution des cercles de sociabilité (Membrado, 2003), hausse du risque de solitude et d'isolement, impossibilité d'entretenir les maisons ou pavillons, soucis d'accès aux infrastructures médicales, aux lieux d'approvisionnement, etc. Les questions de mobilités, ou plutôt d'immobilité, souvent contrainte, sont ici un facteur clef dans l'explication de cette vulnérabilité. Ainsi, il est aussi des situations où l'avancée en âge conduit à une nouvelle étape, parfois la dernière, dans la trajectoire résidentielle lorsque les individus concernés quittent leur domicile pour migrer vers des établissements d'accueil (médicalisés ou non), parfois vers des appartements adaptés voire des « Villages Bleus » situés davantage à proximité des pôles urbains et des infrastructures médicales notamment.

Le dynamisme démographique de certains territoires de la région Bourgogne se maintient donc en grande partie grâce à l'arrivée de nouveaux résidents attirés par les espaces périurbains. Ils contribuent ainsi à rajeunir la population de ces zones et à assurer leur croissance démographique à l'inverse des grands pôles urbains qui ne sont plus attractifs.

II. De l'idéal d'accession à la propriété au « transit » résidentiel : une typologie des périurbains bourguignons

Si l'on sait que les trajectoires résidentielles des pavillonnaires sont marquées depuis plus de 30 ans par la « *diversification des types de parcours résidentiels* » (Authier & al., 2010), cette remarque est aisément transposable aux habitants des espaces périurbains qui vivent pour

nombre d'entre eux dans ces mêmes habitats pavillonnaires⁷. Au regard de nos travaux empiriques et de la littérature, il peut alors sembler intéressant de proposer un essai de typologie de ces habitants afin d'éclairer les mécanismes sociaux des trajectoires menant à la résidentialisation en zones périurbaines.

Bien que non exhaustif et à considérer comme un outil en cours d'élaboration, cet essai de typologie souhaite situer les habitants dont il est question par rapport à quelques grands indicateurs comme la classe d'âge, le statut socio-économique, la position dans le cycle de vie ou encore la place dans la trajectoire résidentielle. Avec des parcours marqués par la mobilité résidentielle, parfois transitoire et bien souvent orientés des villes vers le périurbain, en passant par la mobilité circulaire et même l'autochtonie revendiquée, l'établissement dans les espaces périurbains bourguignons est le fruit de multiples déterminants qui donnent lieu à de véritables stratégies résidentielles fondées sur des arbitrages entre désirs, contraintes et opportunités.

Sur la base des variables mentionnées ci-avant, un premier type d'habitants des espaces périurbains bourguignons peut être identifié à travers la catégorie des jeunes accédants à la propriété immobilière⁸. Composée de couples fréquemment situés dans la tranche d'âge 25-40 ans, cette catégorie est constituée d'actifs d'origine populaire en ascension sociale (ouvriers, employés, autres emplois peu qualifiés) ou de représentants de la classe moyenne qui ont en commun d'orienter massivement leur choix résidentiel en fonction de la possibilité économique d'accéder à la propriété. Majoritairement citoyens, ils se tournent vers les communes périurbaines en partie en raison des prix de l'immobilier qui restent plus attractifs que ceux pratiqués dans les pôles urbains : ils sont ainsi nombreux à déclarer avoir cherché des logements en ville avant de se résoudre à « reculer » en raison de prix prohibitifs et/ou d'un ratio superficie/environnement/prix d'achat négatif dans ces mêmes pôles. Certains profitent même de cette configuration de l'offre immobilière pour faire construire leur habitat lorsque les opportunités, et elles sont assez nombreuses, s'offrent à eux : c'est aussi dans ce cadre que se poursuit l'étalement urbain. La propriété individuelle demeure donc un idéal

⁷ Une version de cette typologie, dédiée aux seuls pavillonnaires, est disponible dans notre contribution au numéro consacré à l'habitat pavillonnaire de la revue SociologieS (Gateau, 2016b, à paraître).

⁸ On trouve également dans cette catégorie des locataires qui choisissent le périurbain pour les mêmes raisons que les accédants à la propriété privée ou qui, pour une autre part d'entre eux sur laquelle nous ne nous arrêtons pas ici, sont davantage victimes de la relégation sociale et spatiale et sont touchés de plein fouet par la pénurie de logements sociaux qui frappe certains pôles urbains.

partagé associé à la fois à une forme de réussite sociale autant qu'à une représentation positive de la résidentialisation, par opposition aux grands ensembles, au logement social en zone dense ou, *a contrario*, à la maison ancienne située en milieu rural et éloignée des principales commodités. Un autre trait commun à ces habitants est d'avoir un projet d'enfants, impliquant une proximité aux écoles, centre de soins, commerces, services ou encore équipements sportifs ou de loisirs. Sans présager de leur avenir, certains estiment que le périurbain est la synthèse et le meilleur compromis en tant que cadre de vie et cherchent même, en particulier en travaillant leur sociabilité, à s'enraciner dans leur lieu de vie (Gateau, 2016c). Pour d'autres, plus fréquemment des classes moyennes voire moyennes supérieures, l'habitat périurbain est davantage pensé comme une étape transitoire, dans leur trajectoire résidentielle. Celle-ci reste en effet largement sous influence de leur parcours professionnel qui peut impliquer une mobilité, surtout en début de carrière (Debroux, 2013), mais aussi être marqué par une instabilité pouvant amener à reconsidérer sa position comme sa stratégie résidentielle voire conjugale. À terme, un retour en ville ou *a contrario* l'achat d'une maison individuelle (et non plus d'un pavillon) peuvent être envisagés dans une nouvelle étape résidentielle.

Une seconde catégorie de périurbains est incarnée par les habitants « stabilisés », souvent situés dans la classe d'âge supérieure, c'est-à-dire âgés de 40 à 60 ans. Ces habitants, par rapport aux précédents, sont dans une autre étape de leur cycle de vie où leur trajectoire professionnelle a trouvé son point d'équilibre et où leur carrière familiale est déjà avancée : bien souvent les couples dont il est question ont déjà « construit » leur famille ; pour les plus âgés d'entre eux, les enfants ont même déjà quitté le domicile parental, même si l'on sait que l'âge de départ des enfants est de plus en plus tardif depuis la fin des années 1950 (Courgeau, 2000). Ces habitants ont bénéficié d'un marché immobilier plus équilibré que les jeunes accédants mais aussi d'un autre rapport au crédit (Lacan et *al.*, 2009) ; le contexte dans lequel ils sont arrivés en périurbain étant assez différent du contexte contemporain en matière économique, professionnelle mais aussi résidentielle. Ainsi, certains ont pu acquérir un logement à un prix raisonnable, parfois bénéficier de divers dispositifs d'aide à l'accèsion à la propriété mis en place par de l'État (Lambert, 2015) dans des territoires et des communes qui en étaient bien souvent aux prémices de leur étalement et, donc, de leur périurbanisation. Parmi eux, on trouve de nombreux ménages situés au centre de l'échelle sociale mais aussi, à nouveau, des ménages aux origines plus modestes dont les trajectoires résidentielles sont parfois passées par la location en HLM, souvent dans les périphéries des pôles urbains

bourguignons. Là encore, les mobilités géographiques sont plutôt de courte distance, exceptés pour celles et ceux qui sont venus à la fin des années 1970-début des années 1980 d'autres régions pour travailler dans certains secteurs d'activités, industriels notamment, alors en expansion. On a alors affaire à des ménages plutôt sédentaires qui n'ont pas nécessairement de projet résidentiel, si ce n'est, toute chose égale par ailleurs, de rester dans leur logement, au moins jusqu'à la fin de leur vie active et/ou jusqu'à échéance de leur emprunt bancaire. Ici, l'ancrage local est effectif ou en cours, pour les plus jeunes, notamment parce que les cercles d'interconnaissance et les réseaux relationnels sont constitués et là encore stabilisés. Cette catégorie illustre également le fait que la mobilité résidentielle s'atténue avec l'avancée en âge (Debrand et Taffin, 2006).

La troisième et dernière catégorie d'habitants périurbains peut être identifiée à travers les « habitants vieillissants » qui sont âgés de 60 ans et plus. Composés de couples plutôt issus des classes moyennes, ces habitants sont très majoritairement en retraite ou en passe de l'être. Ils vivent également dans leur domicile depuis de longues années et leurs enfants ont tous quitté le domicile familial il y a fort longtemps. Ici, l'accession à la propriété individuelle a souvent été le couronnement d'une trajectoire résidentielle ascendante débutée dans les décennies 1960 et 1970, période au cours de laquelle les politiques publiques en matière d'accession à la propriété étaient à nouveau nombreuses. Propriétaires, libérés de la contrainte de leur crédit immobilier comme du poids financier relatifs à l'éducation de leurs enfants, ils n'ont cependant pas pour la plupart de gros moyens financiers, la cessation de leur activité professionnelle et le passage à la retraite ayant été synonyme de perte de pouvoir d'achat. Plutôt insérés dans un tissu relationnel qu'ils ont travaillé parfois depuis plusieurs décennies, ces habitants ont un autre rapport à l'espace, au logement et même à leur territoire. Pour les plus « actifs » d'entre eux, souvent ceux qui sont les moins isolés socialement mais aussi ceux dont la santé est la meilleure et pour qui la mobilité se conjugue à l'autonomie, la retraite est alors l'occasion d'un investissement nouveau, en termes d'activités bénévoles et associatives par exemple, particulièrement développés dans le tissu périurbain (Brevard, 2007). La sociabilité - amicale, familiale - est alors une donnée importante en ce qu'elle contribue à lutter contre l'isolement d'une part, mais aussi en ce qu'elle est un indicateur d'un ancrage qui conduit ces individus à se projeter dans leur logement et leur commune périurbaine, autrement dit à ne plus envisager d'autre étape de mobilité résidentielle. *A contrario*, chez les résidents les plus âgés, potentiellement les plus concernés par les problèmes de santé, de mobilité et, à

terme de dépendance, le logement individuel et même l'environnement périurbain pointent leurs limites : distance aux institutions médicales, risque d'isolement social et de déprise (Caradec, 2004), difficultés de mobilités et d'entretien du logement, etc. Leur lieu de vie est donc de moins en moins adapté à leur situation et peut à terme devenir problématique, voire dangereux. C'est pour cette raison que certains habitants vieillissants connaissent, parfois par choix (rapprochement des commodités précédemment citées, mais aussi des enfants), souvent par obligation, une nouvelle étape de mobilité dans leur trajectoire résidentielle. Ils peuvent alors faire le trajet inverse à celui qu'ils ont effectué lorsqu'ils ont acheté leur logement pour se rapprocher des pôles urbains afin de rejoindre le parc locatif lorsqu'ils sont autonomes, mais aussi diverses infrastructures (médicalisées ou non) pouvant les accueillir ou les prendre en charge.

Bien qu'imparfaite voire incomplète⁹, cette typologie donne à voir une variété de situations en fonction des générations et donc des périodes d'arrivées dans des espaces périurbains en création ou au contraire en expansion.

Conclusion

Si la croissance démographique de la région Bourgogne s'est poursuivie ces dernières années, c'est en grande partie en raison du dynamisme des zones périurbaines. Les mobilités spatiales et résidentielles vers ces espaces de couples avec enfants, ou en en âge d'avoir des enfants, contribuent à maintenir un solde migratoire positif et ensuite à maintenir un excédent naturel. Ainsi la population y est plus jeune et moins vieillie. En raison de la place dans le cycle de vie où priment la constitution de la sphère domestique et la trajectoire professionnelle, les habitants du périurbains envisagent ou non leur résidentialisation comme une étape ou au contraire travaillent les conditions d'un ancrage durable mais, en toute état de cause, ils participent de la recomposition sociodémographique du territoire bourguignon.

⁹ Il est évident que d'autres indicateurs socio-biographiques tels que des situations de mutation professionnelles, de perte d'emploi, de divorce, de décès, d'héritage, de bi-résidentialisation, des opportunités foncières permises par tel ou tel dispositif législatif, etc., existent chez les périurbains bourguignons et peuvent venir infléchir leurs trajectoires. De la même manière, le poids de l'autochtonie est à prendre en considération pour une représentation plus fine de la variété des populations périurbaines locales.

Références bibliographiques

Agreste Bourgogne, 2013, *L'agriculture en Bourgogne*, n°157, décembre, URL : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R2613A22.pdf>

Brevard Lydiane, 2007, « Construction identitaire et pratiques sociales dans le périurbain toulousain lointain », *Vie sociale*, n° 2, avril-juin, p. 77-90.

Cartier Marie, Coutant Isabelle, Masclat Olivier, Siblot Yasmine, 2008, *La France des petits moyens. Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte.

Courgeau Daniel, 2000, « Le départ de chez les parents : une analyse démographique sur le long terme », *Économie et statistiques*, n°337-338, p. 37-60.

Debrand Thierry et Taffin Claude, 2006, « Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles », in *Données sociales*, INSEE, p. 505-513.

Debroux Josette, 2013, « S'assurer une position résidentielle en zone périurbaine : des pratiques résidentielles marquées par l'origine, la trajectoire sociale et les perspectives de mobilité professionnelle », *Regards Sociologiques*, n°45/46, p. 219-231.

Dodier Rodolphe, 2012, *Habiter les espaces périurbains*, Rennes, PUR.

Gateau Matthieu, 2016a, « Choix pavillonnaire, sociabilités et ancrage résidentiel en zones périurbaines. Le cas des classes moyennes supérieures dijonnaises », in Costes L., *Territoires du périurbain : quelles nouvelles formes d'appropriation ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 37-56.

Gateau Matthieu, 2016b, « Les trajectoires résidentielles des pavillonnaires », *SociologieS* (à paraître).

Gateau Matthieu, 2016c, « Les rapports de sociabilité en territoires périurbains », in Ferréol G. (Dir.), *Identités et territoires*, Paris, Eme et intercommunications, (à paraître).

Girard Violaine, Rivière Jean, 2012, « Grandeur et décadence du « périurbain ». Retour sur trente ans d'analyse des changements sociaux et politiques », *Metropolitiques*, juillet, <http://www.metropolitiques.eu/Grandeur-et-decadence-du.html>

INSEE, 2015a, « Repli de l'emploi en Bourgogne », *Conjoncture Bourgogne*, n°6, juillet, URL : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/themes/insee-conjoncture/inc_06/inc_06.pdf

INSEE, 2015b, « Regard sur la région bourguignonne », Statistiques et indicateurs, décembre, URL : http://www.pole-emploi.fr/front/common/tools/download_file.jspz?mediaid=187128

INSEE, 2013, « Crise économique en Bourgogne : trois décrochages successifs entre 2008 et 2012 », *Bourgogne Dimensions*, n° 188, mai, URL : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/themes/4pages/d188/dim188.pdf

INSEE, 2012, « Nouveaux arrivants : des enjeux différents selon les territoires bourguignons », *Bourgogne Dimensions*, n°177, mars, http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/themes/4pages/d177/dim177.pdf

INSEE, 2011, « L'étalement urbain se poursuit en Bourgogne », *Bourgogne Dimensions*, Bourgogne, n°173, octobre, URL : http://www.insee.fr/fr/insee_regions/bourgogne/themes/4pages/d173/dim173.pdf

Lacan Laure, Lazarus Jeanne, Perrin-Heredia Ana, Plot Sébastien, 2009, « Vivre et faire vivre à crédit : agents économiques ordinaires et institutions financières dans les situations d'endettement », *Sociétés contemporaines*, 4, n° 76, p. 5-15.

Lambert Anne, 2015, *Tous propriétaires ! L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Seuil.

Lévy Jean-Pierre, 2003, « Peuplement et trajectoires dans l'espace résidentiel : le cas de la Seine-Saint-Denis », *Population*, n° 3, troisième trimestre, pp. 365-400.

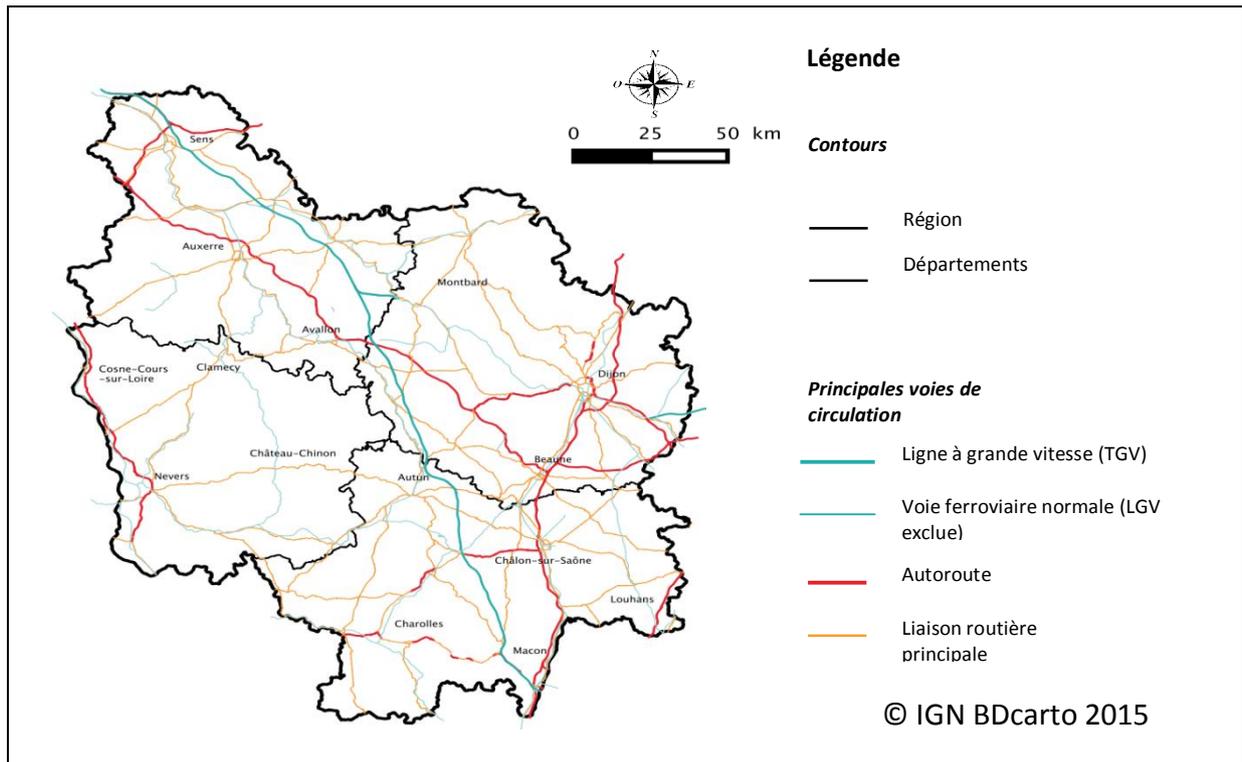
Membrado Monique, 2003, « Les formes du voisinage à la vieillesse », *Empan*, n°52, p. 100-106.

Vanier Martin, 2000, « Qu'est-ce que le tiers espace ? Territorialités complexes et construction politique », *Revue de géographie alpine*, Tome 88-1, p. 105-113.

Vincent-Geslin Stéphanie, 2012, « Des racines et des ailes », *SociologieS*, URL : <http://sociologies.revues.org/3945>.

Annexe

Carte 1 : Principaux réseaux de transport routiers et ferroviaires de Bourgogne



(Source : données INSEE)